

Paroisse de la Sainte Famille

Lundi 29 avril 2024 (remplace la date prévue du 2 mai 2024)

18 h 30 au salon du personnel de l'école secondaire, suivie d'un repas

Conseil pastoral paroissial (CPP)

Présences :

Père Antoine Badr
Monique Wong
Michel Akpa
Marie-Claire Wong
Khady Sam (présidente de la réunion)
Aurelie Nguetemo
Francine Vizi
Christian Chan Tin
Isaac Woungang

Absence motivée : Lianne Lefebvre

Invités :

Donna McLean
Paul Myner

Aussi présente:

Rana Eleid

Ordre du jour:

1. Bienvenue et prière
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 8 avril 2024
4. Présentation du rapport financier de 2023 – Donna McLean
5. Tableau comparatif pour l'achat des couverts de table
6. Planification de la visite de l'Archevêque F. Léo
7. Fête de la paroisse – décision à prendre au niveau du format pour 2025
8. Mise à jour de l'agente pastorale laïque - Monique
9. Autres
10. Bénédiction

1. Bienvenue et prière

Khady invite Père Antoine à faire la prière. Comme c'est le jour de la fête de sainte Catherine de Sienna, Père Antoine fait un partage sur cette grande sainte qui vient d'une famille de 25 enfants et qui décéda à 33 ans. Sainte Catherine eut une relation spéciale avec Jésus, qui lui a donné la grâce de stigmates spirituels, donc invisibles. Même si elle n'est jamais allée à l'université, le pape St. Paul VI

l'a déclarée Docteur de l'Église en 1970. Elle a eu de bonnes relations avec des papes, ce qui est extraordinaire pour une femme. Elle est une co-patronne de l'Europe. Père Antoine lui demande de prier pour nous ce soir pour que nous servions toujours notre communauté avec un cœur joyeux et qui va inspirer d'autres à faire de même. La prière se termine par un « *Je vous salue Marie ...* ».

2. Adoption de l'ordre du jour

Khady remercie tout le monde pour leur présence. Des copies de l'ordre du jour, du rapport financier 2023 et du tableau comparatif pour l'achat des couverts de table, déjà envoyés avec le courriel d'invitation, sont distribués. Elle demande s'il y a des ajouts à l'ordre du jour. Il n'y en a pas; il est adopté tel quel.

3. Adoption du procès-verbal du 8 avril 2024

Khady mentionne que le PV du 8 avril 2024 avait été envoyé avant la réunion. Elle demande s'il y a des questions ou des changements. Il n'y en a pas. Le PV est adopté tel que présenté.

4. Présentation du rapport financier de 2023 – Donna McLean

- Khady donne la parole à Donna McLean pour la présentation du rapport financier 2023.
- Donna explique que c'est un travail d'équipe avec Paul, Monique et la secrétaire, Annie. Comme pour toutes les paroisses de l'archidiocèse de Toronto, le rapport financier couvre l'année civile du 1^{er} janvier au 31 décembre. Le rapport financier a gardé le même format, excepté pour les Collectes diocésaines qui paraissent sur une ligne, et sous Recettes et sous Déboursés. Ces collectes sont ensuite détaillées après la ligne Excédent / déficit. C'est la première année sans restrictions associées à la COVID-19. Les paroissiens ont été généreux et ont participé dans les ministères de la paroisse. Les résultats sont très bons: il y a un excédent de 1 235,19 \$. Elle passe en revue toutes les lignes. Il y a une augmentation de 3% pour Offertoires & fonds de projet et 15% pour Pâques et Noël. Les dons spécifiés de 1 000 \$ sont pour l'achat d'une cafetière et d'un ostensoir. L'octroi initial de la subvention pour le poste d'agente pastorale laïque couvrait 3 années (22 750 \$ par an en 2021, 2022 et 2023). La Paroisse a présenté une autre demande en novembre 2023 pour le prolongement de la subvention et on nous a accordé le maximum pour ce programme, soit 2 autres années à un taux décroissant du salaire, soit de 50% en 2024 et 25% en 2025. Nous sommes une des rares paroisses au sein de l'archidiocèse ayant bénéficié de ce programme de subvention. Il y a eu une baisse pour les Recettes diverses, dû à une diminution de publicités dans le bulletin, dans les ventes d'articles religieux. Il n'y a pas eu de vente de gâteaux en 2023. Il y a eu une augmentation de salaires pour les employés en 2023, recommandée par l'archidiocèse. Pour les Taxes diocésaines, les autres paroisses paient 15% (sur des recettes spécifiques moins des déboursés spécifiques) mais Père Antoine avait obtenu une réduction pour que la paroisse paie moins, c-à-d. 5%. Cela pourrait être changé dans le futur. Le paiement de Résidence (foyer & nourriture) doit être déboursé par la paroisse. Comme Père Antoine avait décidé de vivre en communauté, les dépenses sont bien moindres que dans d'autres paroisses. Au sujet des Frais d'exploitation pour Notre Place, le Conseil charge le coût au pied carré. Si, à la fin de l'année, la paroisse a payé en plus, elle reçoit un crédit; si elle a payé en moins, elle aura un débit. Le plus gros montant pour les collectes diocésaines est relié à ShareLife qui inclut les montants collectés directement par la paroisse et indirectement des paroissiens à travers l'archidiocèse. L'objectif pour 2022 était 17 500 \$ et, pour 2023, 22 000 \$. Il y a un nouveau ministère qui aide à travers la Société de St. Vincent de Paul. Sous Frais d'exploitation pour la paroisse, il y a des dépenses pour des sacramentaux. Père Antoine a eu une entente de 3 ans en 2023 pour l'approvisionnement des matériaux

sacramentaux qui coûtent donc moins chers. En septembre 2023, Paul a changé le système à un autre, DRM Parish Microsoft, pour enregistrer les dons depuis septembre 2023. La paroisse a acheté son propre terminal. Le coût des transactions a donc été considérablement réduit. Déjà, la paroisse a sauvé 360 \$ durant les premiers mois d'utilisation.

- Paul dit que, pour les collections et les dons des paroissiens, il n'y a pas de coût associé s'ils sont en argent comptant ou par chèque ou par carte de débit ou par PAG (Pre-Authorized Giving). Si c'est par carte de crédit à travers la paroisse, il y a un coût associé de 2%. Donc, la paroisse ne reçoit que 98% du montant. Même si les collections sont autorisées par carte de crédit, il doit entrer le système manuellement le 15 de chaque mois. Les débits sur les comptes de banque des paroissiens se font automatiquement le 20 du mois et le transfert à la paroisse se fait le 26 du mois. D'autre part, les collections des paroissiens peuvent se faire indirectement à travers le site web de l'archidiocèse à travers DONATE (Donate to your Parish Community). L'avantage ici est que Paul n'a pas de travail additionnel à faire. Quand l'archidiocèse transfère le montant des collections, la paroisse ne reçoit que 98%. Il y a divers échanges sur comment encourager les paroissiens à donner par PAG à travers la paroisse ou par carte de crédit à travers l'archidiocèse de façon à ce que la paroisse puisse recevoir des montants réguliers ou diminuer le travail administratif, mais aucune décision n'a été prise.
- Khady demande s'il y a des questions. Marie-Claire dit qu'il n'y a pas eu de déficit, ce qui est bien; mais l'excédent pour 2023 est seulement de 1 235 \$. A-t-on des chiffres pour le nombre de paroissiens entre les années? Père Antoine répond que le nombre n'est pas revenu à celui de la pré-COVID 19 comme pour les autres paroisses. Il faudra voir dans la nouvelle année comment encourager le retour des paroissiens à l'église. Il y a un échange qui s'ensuit. Il faudra sensibiliser les paroissiens à la responsabilité de soutenir la paroisse par leurs dons. Une suggestion est de le faire à travers le bulletin. Ce serait bon si les paroissiens participeraient à l'Assemblée Générale Annuelle, lorsque le rapport financier sera présenté. Même si c'est par Zoom, la participation en 2023 pour l'année 2022 ne dépassait pas 20 paroissiens (incluant des membres du CPP). Il a été suggéré d'avoir des formulaires imprimés pour l'inscription à l'AGA.
- Marie-Claire mentionne que quelques paroissiens lui ont demandé sur ce qu'il en est des travaux pour changer le système de microphones, suite au prélèvement de fonds à travers un concert fait en décembre 2019. Père Antoine explique qu'une partie des fonds a été utilisée pour un système de son et des caméras pour l'enregistrement des messes diffusées par vidéo pendant la COVID-19. Quant aux microphones, c'est dans la main des experts. Père Antoine demande à Donna dans le futur de montrer des détails pour la traçabilité, par exemple, du système de son, pour le don pour acheter la cafetière.

5. Tableau comparatif pour l'achat des couverts de table

Le tableau comparatif pour l'achat des couverts de table a été distribué, car il fallait comparer les prix de Compostie à ceux de 2 autres compagnies; mais il n'y a pas de décision à prendre.

6. Planification de la visite de l'Archevêque F. Léo

En ce qui concerne la planification de la visite de l'archevêque Francis Leo à notre paroisse le dimanche 22 décembre, Père Antoine mentionne qu'il n'y aura qu'une seule messe ce jour-là. Il le consultera et informera ensuite le CPP pour que le comité pour la visite s'occupe de l'organisation. Khady demande des volontaires. Pour le moment, ils sont Khady, Monique, Marie-Claire, Isaac, Rana et Christian. Une des questions que le CPP devra y penser dans la nouvelle année: y aura-t-il une fête paroissiale ce jour-là et pourrait-on ne pas faire la fête paroissiale annuelle en février?

7. Fête de la paroisse – décision à prendre au niveau du format pour 2025

Aucune décision n'a été prise . Ce qui est ressorti des échanges: comme c'est un rassemblement des paroissiens, cela ne pourrait pas être fait sur 2 dimanches ; il faudra toujours avoir quelque chose à manger ; la capacité de l'Agora est de 300 personnes à table et un maximum de 500 personnes pas à table. Il y a la possibilité d'ajouter des tables pour le repas, soit dans les couloirs ou dans le gymnase. De la célébration de la messe à la fin du repas, en passant par le concert, c'est long. Il faudrait peut-être avoir un ou deux chants par école et, possiblement, les chorales de la paroisse ne participeraient pas.

8. Mise à jour de l'agente pastorale laïque - Monique

- Monique est en train de préparer le calendrier pour l'an prochain. Elle a une ébauche qui sera finalisée après que le sacrement de la confirmation sera terminé. Il y a une formation continue dans le ministère des servants de messe. Pour les lecteurs, il y aura une formation une fois par année. Dans le calendrier, il y aura certaines rencontres du CPP où les responsables devront participer. Il y aura 2 rencontres par ministère pour 2024/2025 : l'une pour la croissance et la formation et l'autre pour la convivialité et la fraternité. Il y aura de la formation et des retraites où les intendants des ministères apprendront à se connaître. Tout le monde est invité pour suivre de la formation, mais c'est Père Antoine qui a le mot final. Les frais pour les cours donnés par l'université Dayton par internet sont payés par l'archidiocèse.
- Khady mentionne la formation des enseignants; il faudrait réinvestir dans les écoles. Monique mentionne qu'il y a d'autres formations, par exemple, le Conseil Canadien des Évêques a préparé un excellent programme sur des questions de fin de vie. Les prêtres ont suivi la formation. Ce programme nous est offert. Quand on est formés, on n'est pas pris au dépourvu. Il traite de la dignité de la vie humaine. À l'automne, si d'autres paroissiens sont intéressés, cette formation pourrait leur être offerte. L'introduction consiste en 2 sessions de 2 à 3 heures sur le site de l'archidiocèse. Père Antoine mentionne que, si les responsables de ministères ne peuvent pas participer aux rencontres du CPP où ils seront invités, leur substitut devrait être présent.

9. Autres

- Fête du Corpus Christi le dimanche 2 juin. Père Antoine dit qu'il faudra décider si on aura 2 stations au lieu de 4 (par exemple, est ou ouest; nord ou sud); si on fera un chapelet marial ou un chapelet de la Divine Miséricorde. Il n'y aura qu'une seule messe. Il faudra engager la participation de la chorale. Marie-Claire et Monique travailleront là-dessus. Monique suggère à Aurelie de vérifier les dates du Café-rencontre en juin, qui pourraient possiblement être changées au 2 juin.

10. Bénédiction

- Père Antoine fait la bénédiction avant de conclure la réunion vers 20:00. Le repas s'ensuit.

Procès-verbal rédigé par Marie-Claire Wong & Isaac Woungang (secrétaire du CPP).